N° 1854 — VII^me ANNÉE. 5 cts. Le Numéro. 5 cts. Mardi 4 Janvier 1887.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux : 2, Rue du Marché, 2.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imp. COURVOISIER, rue du Marché, 2
La Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 309, Locle.

Arrivée de | Du 15 Oct. 1886 | GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS | Du 15 Oct. 1886 | Départ pour

	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle	5 —	5 40	9 21	2 02	3 20	—	6 07	8 37	10 44
Morteau	—	—	9 21	—	3 20	—	6 07	—	10 44
Besançon	—	—	9 21	—	3 20	—	—	—	10 44
Neuchâtel	—	—	9 51	1 13	—	5 57	—	—	10 34
Genève	—	—	—	1 13	—	5 57	—	—	10 34
Bienne	—	8 42	11 47	2 12	—	5 27	—	*)	10 18
Berne	—	—	11 47	2 12	—	5 27	—	—	10 18
Bâle	—	—	11 47	—	—	5 27	—	—	10 18

*) Dimanche et fêtes : Départ de Sonceboz 6.02 s. arrivée 8.—.

	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle	4 —	7 30	9 59	11 55	1 20	3 40	6 07	9 —	10 44
Morteau	4 —	—	9 59	—	—	3 40	6 07	—	—
Besançon	4 —	—	9 59	—	—	3 40	—	—	—
Neuchâtel	5 47	—	9 29	—	2 12	—	6 15	—	—
Genève	5 47	—	9 29	—	2 12	—	—	—	—
Bienne	5 10	7 —	10 —	*)	—	3 28	6 45	—	—
Berne	5 10	7 —	10 —	—	—	3 28	—	—	—
Bâle	5 10	7 —	10 —	—	—	3 28	—	—	—

*) Dimanche et fêtes : Départ pour Sonceboz midi, arrivée 1.28 s.

PRIX D'ABONNEMENT : franco p^r la Suisse
1 an, fr. 10; 6 mois, fr. 5»50;
3 mois, fr. 3.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— LUNDI 3 JANVIER 1887 —

La Chaux-de-Fonds

Brasserie Robert. — Concert donné par le prince Henri, lundi 3, dès 8 h. du soir.

Grande salle de Gibraltar. — Concert et bal, lundi soir.

Salle du Boulevard de la Gare. — Bal, lundi soir.

Grande salle de Bel-Air. — Soirée dansante, lundi soir.

Grande salle des Armes-Réunies. — Concert et soirée dansante, lundi soir.

Fabricants, négociants et courtiers en horlogerie et en fournitures. — Réunion, mardi 4, à 8 h. précises du soir, à l'Amphithéâtre du Collège primaire.

Théâtre. — Troupe de Lausanne. — Mardi 4, à 8 1/4 h. du soir : « Clara-Soleil », comédie en 3 actes de MM. E. Gondinet et de Kerdrel.

Pour et contre le militarisme allemand

Les derniers jours de 1886 ont été marqués en Allemagne par des manifestations qui ne sont rien moins qu'éloquentes, surtout qu'elles se sont produites l'avant-veille du 1^er janvier 1887, jour où a été fêté le jubilé de la 80^e année de service militaire de l'empereur Guillaume. Voici donc ce qu'on mande de Berlin, à la date du 31 décembre :

« Hier soir a eu lieu un meeting organisé par le docteur Charles Peters, et ayant pour objet de protester contre la majorité du Reichstag dans la question du budget de l'armée.

3,000 personnes environ assistaient à ce meeting.

La séance a été très tumultueuse.

Les assistants ont commencé par porter trois *vivats* à l'empereur, qui ont été accueillis par de violentes interruptions et protestations des démocrates-socialistes.

Le docteur Peters a alors pris la parole, mais dès les premiers mots de son discours, il a été interrompu par les huées des socialistes qui ont entonné la *Marseillaise des travailleurs*.

La police a dû intervenir, et les agents ont procédé séance tenante à l'arrestation de quelques-uns des manifestants.

L'ordre une fois rétabli, le docteur Peters à pu reprendre son discours.

Il a parlé de la politique de M. de Bismarck et du dernier discours prononcé au Reichstag par le maréchal de Moltke, et a dit que le devoir de chaque citoyen était de donner jusqu'à son dernier centime à l'Etat pour la défense et la sécurité du pays.

Le tumulte a recommencé lorsque le vice amiral Livonius est monté à la tribune et a dit que la situation financière n'était pas aussi mauvaise qu'on se plaisait à le dire, et que surtout la situation des classes ouvrières était moins lamentable que ne le prétendaient en général les socialistes.

De toutes parts dans la salle des exclamations et des huées ont accueilli ces paroles, et le désordre menaçant de prendre des proportions dangereuses, la police a, de nouveau, été obligée d'intervenir et de procéder à plusieurs arrestations.

La police, cependant, a été incapable de protéger les manifestants contre la fureur des assistants, qui ont fait pleuvoir des coups de canne sur le dos des personnes qu'on emmenait.

L'ordre de nouveau rétabli, on a procédé au vote de deux résolutions qui, malgré de vives protestations, ont été adoptées.

La première de ces résolutions porte que l'assemblée donne son assentiment aux projets militaires présentés par le gouvernement et qu'elle espère que le peuple allemand comprendra les devoirs qui lui incombent pour assurer la défense et la grandeur de la patrie.

La seconde résolution, à l'adresse du chancelier de l'Empire d'Allemagne, exprime le regret que la commission militaire ne se soit pas convaincue de ces considérations, et exprime l'espoir que la majorité du Reichstag reviendra sur son premier vote et approuvera les projets du gouvernement.

*

Dans un autre grand meeting qui a eu lieu le même jour à Leipzig et auquel ont pris part environ 2,000 personnes, la résolution suivante a été adoptée :

« Confiante dans la direction politique et militaire de l'empire, qui a fait la grandeur et la prospérité de l'Allemagne ; considérant que les projets militaires proposés par le gouvernement ont surtout pour objet d'assurer la défense de la patrie, l'assemblée espère que le Reichstag votera sans hésiter les nouvelles lois militaires qui lui sont soumises. »

Le meeting s'est séparé aux cris de : « Vive l'empereur ! »

*

Les manifestations publiques qui viennent d'avoir lieu font assez bien connaître quel est le sentiment prédominant en Allemagne.

Questions ouvrières

III. LES ASSURANCES OUVRIÈRES ALLEMANDES CONTRE LA MALADIE

14 (Suite.)

Avant de quitter les assurances ouvrières contre la maladie dans la ville de Strasbourg, disons encore quelques mots de la « morbidité » dans les différentes industries. Dans celle du bâtiment, les cas de maladie se sont élevés à 48 p. cent du nombre des membres assurés ; dans l'industrie des métaux, à 41 p. cent ; dans la confection des objets de ménage et de luxe (menuisiers, orfèvres, horlogers, etc.), 33 p. cent ; dans l'industrie alimentaire (boulangerie, boucherie, brasserie, etc.), 27 p. cent ; dans l'industrie du vêtement, 22 p. cent ; dans l'industrie des voituriers et des aubergistes, 12 p. cent ; la catégorie des « divers » a donné le 23 p. cent.

Ces chiffres n'ont, en réalité, qu'une valeur relative, car ils ne tiennent pas compte des cas où la maladie n'était que simulée. Plus les affaires vont mal, ou, en d'autres termes, plus l'ouvrage est rare et plus les ouvriers sont enclins à simuler une maladie. Ceci nous explique pourquoi, par exemple, l'industrie du bâtiment, à laquelle les intempéries de l'air imposent des chômages forcés, sans compter ceux qu'engendre la crise des affaires, a tant de cas de maladie. Les accidents y sont nombreux, il est vrai, mais le travail se fait presque toujours en plein air et, sauf chez les tailleurs de pierres et les peintres en bâtiment, il ne dispose pas à la maladie.

En général, la simulation est une des plaies des assurances obligatoires contre la maladie. Les plaintes sont unanimes à cet égard, de toutes parts on demande l'organisation d'un contrôle très sévère et l'application de pénalités sévères. Contrôle et pénalités : on pouvait s'attendre à ce corollaire de l'assurance forcée, mais l'expérience a donné des résultats beaucoup plus mauvais encore que ceux auxquels on était résigné d'avance. Un journal officieux de Berlin citait récemment l'exemple d'une Caisse de mineurs (*Knappschaft*). L'indemnité de maladie avait été en 1883 de 84 pfennigs en moyenne par jour ; en 1885, on l'a portée à 116 pfennigs ; le nombre des jours de maladie est alors monté de 33,134 à 44,576 pendant que le total des indemnités s'élevait de 27,863 à 51,807 marcs. Or, les mineurs, qui ont pratiqué de tout temps l'esprit de solidarité, exercent entre eux un contrôle actif que favorisent toutes les circonstances dans lesquelles ils se trouvent. Si la simulation a fait chez eux de pareils progrès, que doit-il arriver dans les grandes Caisses locales des villes auxquelles appartiennent plusieurs milliers d'ouvriers qui ne se connaissent pas, qui ne travaillent pas en commun et qui, sans doute, quand il s'agit d'escamoter l'argent de quelques journées de maladie au détriment de la caisse commune, ont la conscience aussi légère que toutes ces personnes, fort honorables pour le reste, qui ne croient pas contrevenir à certain commandement de Dieu quand elles trompent le fisc et la douane ? La misère engendre le vice ; les assurances ouvrières destinées à combattre la misère doivent, par conséquent, avoir une action moralisatrice ; mais, d'après ce qui se passe, il faut avouer qu'elles ont bien aussi certains côtés fâcheux.

Il nous resterait à parler aussi des démêlés d'un grand nombre de caisses avec le corps médical et des plaintes des patrons relatives à certains articles de la loi. Mais nous n'écrivons pas un rapport : ce que nous avons dit suffit pour faire comprendre le fonctionnement des assurances ouvrières allemandes contre la maladie.

(*A suivre.*) Const. BODENHEIMER.

Chronique Suisse.

La science suisse à l'étranger. — Le *Courrier franc-comtois* consacre un supplément au compte-rendu de la réunion générale de la Société d'émulation du Doubs, qui a eu lieu à Besançon les 15 et 16 décembre dernier. Cette fête scientifique et littéraire a témoigné des bons rapports qui existent entre les savants de la Franche-Comté et leurs collègues suisses. Notre pays y était en effet représenté par M. le D^r Dufour, de Lausanne, délégué de la Société helvétique des sciences naturelles, et M. Jules Jurgensen, du Locle, délégué de la Société d'histoire de Neuchâtel. Le meilleur accueil a été fait à nos deux compatriotes, qui ont prononcé, au banquet, des discours fort applaudis.

En outre, dans la séance du 15 décembre, M. Edouard Besson, secrétaire de la Société d'émulation du Doubs, a présenté, sur le récent congrès de la Société helvétique des sciences naturelles, auquel il avait été délégué avec deux de ses collègues, un long rapport conçu dans les termes les plus bienveillants pour la Suisse, et les plus flatteurs pour notre amour-propre national.

Nouvelles étrangères.

France. — Quarante personnes environ ont assisté à la rupture du jeûne de Succi, qui a eu lieu mercredi soir, à onze heures et demi, au domicile du jeûneur. Succi avait, comme à l'ordinaire, passé sa soirée à l'Eden-Théâtre; au retour, après que les membres du comité de surveillance ont eu signé le procès-verbal du trentième jour de jeûne, Succi a pris deux tasses de bouillon avec un œuf poché. Jeudi matin, il a déjeûné de bon appétit. Il est facile de s'apercevoir qu'un changement notable dans la physionomie de Succi est survenu depuis le mois dernier; il est très nerveux, son visage est amaigri; il a d'ailleurs perdu environ sept kilogrammes de son poids. Son jeûne est loin d'avoir été aussi fructueux pour son impressario que le jeûne de Merlatti. Le public est resté indifférent.

Allemagne. — Tout Bamberg ne parle que de l'horrible scène qui s'est passée la veille de Noël au cimetière de cette ville. Le professeur Pfannenschmidt a conduit sa petite fille âgée de cinq ans sur la tombe de sa femme décédée récemment et l'a tuée d'un coup de revolver.

Puis, ayant tourné cet arme contre lui-même, il a mis fin à sa vie d'un second coup. M. Pfannenschmidt avait éprouvé un chagrin très vif de la perte de son épouse; on pense donc que c'est dans un accès de mélancolie qu'il a accompli son horrible action.

— Par décret impérial, le chancelier est autorisé à contracter un emprunt de 35 millions 738,856 marcs à 3 $^1/_2$ %. Quatre millions seront employés à couvrir les frais de l'annexion de Hambourg à l'union douanière; trois millions à couvrir les frais de l'annexion douanière de Brême; vingt-huit millions seront affectés aux services de l'armée, de la marine et des chemins de fer.

Italie. On écrit de Milan:

«Mlle Irène Tromponi, l'une des plus belles filles de Milan, âgée de 18 ans et bien connue à cause de ses longs cheveux noirs et de ses grands yeux bleus, s'était fiancée il y a quelques mois à un jeune industriel suisse. Le mariage devait avoir lieu prochainement, les préparatifs de la noce étaient près d'être terminés. Le 21 décembre, Mlle Tromponi se rendit à confesse. Le prêtre auquel elle s'adressa lui déclara qu'elle était sur le point de perdre sa part de Paradis puisqu'elle allait épouser un protestant. Ballotée entre l'amour et la dévotation, la pauvre Irène devint folle et il fallut la conduire dans un asile d'aliénés. Le fait a produit une vive émotion à Milan.»

80 ans de service militaire

Berlin, 2 janvier. — A l'occasion du jubilé de sa quatre-vingtième année de service militaire, l'empereur a reçu hier tous les généraux commandant les corps de l'armée allemande. Le prince impérial, qui était à leur tête, a adressé à l'empereur une allocution de laquelle nous relevons les phrases suivantes:

« L'armée fête aujourd'hui avec Votre Majesté le souvenir du jour où, il y a quatre-vingts ans, Votre Majesté a été accueillie dans les rangs prussiens.

» Bien des fois déjà, il m'a été donné comme en ce moment de me trouver avec les représentants de l'armée devant notre chef de guerre, et de le remercier de nous avoir guidés dans de grands combats, à d'éclatantes victoires.

» Mais, dans la solennité de ce jour, Votre Majesté reporte ses regards en arrière sur les seize années que la paix a libéralement bénies, et qui ont été consacrées avant tout au développement tranquille et à l'accroissement des forces de l'empire rétabli après tant d'attente et de luttes. »

L'empereur a répondu en termes très affectueux et très chaleureux. Il a rappelé le souvenir de son père, qui dans des temps difficiles, l'avait fait entrer dans l'armée, dans l'espérance qu'il verrait des temps meilleurs, et il s'est étendu sur les résultats qu'il a obtenus avec l'armée. Il a remercié tous ceux qui étaient là pour représenter l'armée, et aussi les officiers qui ne sont plus en activité de service mais qui ont collaboré aux résultats obtenus.

L'empereur a embrassé ensuite le prince impérial, puis il s'est avancé vers le maréchal de Moltke, l'a embrassé également de la façon la plus cordiale et l'a remercié des services rendus à la patrie.

L'empereur a exprimé, en terminant, l'espoir de recevoir les assistants le 1er janvier de l'année 1888.

La ville, pavoisée dans la journée a été illuminée le soir.

Les drames de la mine

Londres, 2 janvier. — Jeudi soir un terrible accident a eu lieu dans la principale mine de Honghton, près de Darfield.

Dix ouvriers descendaient dans le puits, lorsque le câble qui attachait la cage s'est rompu.

Les malheureux ont été précipités au fond du puits, d'une hauteur de 400 mètres.

Les dix ouvriers ont été tués sur le coup.

Leurs corps ont été ramenés à la surface du puits dans un état épouvantable.

Le feu à Londres.

Plusieurs magasins de Wood street en feu. — Dommages considérables.

Londres, 2 janvier. — Un incendie considérable a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans les magasins de MM. Lowry Appleby et C^o, situés dans Wood street.

A minuit, le feu continuait encore et l'espoir de s'en rendre maître semblait très faible.

Quinze machines à vapeur fonctionnaient cependant et les pompiers faisaient d'énergiques efforts pour empêcher la propagation des flammes.

Bientôt les magasins environnants furent atteints par l'incendie.

Un grand magasin de tapis contenant, à ce que l'on assure, pour un demi-million de marchandises, est devenu la proie des flammes.

Il semble jusqu'à présent peu possible de préserver le pâté de maisons.

Les dommages doivent être considérables, quoi qu'il soit impossible de fixer même approximativement le chiffre des pertes.

L'incendie de Madras

Vendredi dernier un incendie a éclaté dans le Parc du Peuple, à Madras (ville de l'empire des Indes, 400,000 habitants.) Une panique s'est produite dans la foule réunie à l'occasion de la foire annuelle et a été cause de grands malheurs.

Les dernières nouvelles, en date du 2 janvier, disent que 275 personnes ont péri, brûlées ou écrasées.

Toutes les victimes étaient des indigènes.

Nouvelles des Cantons.

BALE-CAMPAGNE. — Le sieur Albert Düring, fabricant de papier à Lausen, a été condamné à trois ans et demi de réclusion pour des escroqueries s'élevant au total à 50,000 francs environ.

GENÈVE. — Pendant les fêtes du jour de l'an, la police de Genève a procédé, comme d'habitude, à un nombre relativement considérable d'arrestations, soit: 10 le 31 décembre, 39 le 1er janvier et 27 dans la nuit du 1er au 2 janvier. Plusieurs tenanciers de jeux prohibés, roulettes, etc., ont été mis à l'amende.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 20

LA

FILLE MAUDITE

PAR

EMILE RICHEBOURG

PREMIÈRE PARTIE

LE CRIME D'UN AUTRE

Pierre était resté près du fermier, espérant encore qu'il lui dirait: «Rappelle-la, cours après elle.» Mais le mot qu'il attendait ne fut pas prononcé.

Cependant, au bout d'un instant, Mellier fut pris d'un tremblement nerveux d'une violence extrême. Ses cheveux se hérissèrent et ses dents claquèrent.

— Jacques, tu es malade, tu souffres, dit Rouvenat.

— Malade, non. Mais je ne sais ce que j'éprouve: j'ai la tête en feu, les membres comme brisés, et puis là, dans ma poitrine, il y a quelque chose qui me déchire, qui me brûle... Ma vue se trouble et je vois, je vois... du sang!...

— Est-ce le remords? murmura Pierre Rouvenat.

Ce ne fut qu'un moment de faiblesse contre laquelle se roidit le fermier et qu'il parvint à vaincre.

Il rentra dans sa chambre où Pierre le suivit.

Il s'assit près de son bureau et ouvrit un tiroir d'où il sortit deux pistolets chargés qu'il posa devant lui.

— Que veux-tu faire de cela? demanda Rouvenat avec terreur.

Mellier eut un sourire farouche.

— J'attends les gendarmes, dit-il froidement. Crois-tu donc que je me laisserais emmener comme un voleur, comme un vulgaire assassin? Je te l'ai déjà dit, la justice, c'est moi! Les gens du parquet peuvent venir, je les attends; je leur jetterai mon cadavre!

Pierre retint un cri prêt à s'échapper de sa poitrine.

— Mais on ne sait rien, dit-il, personne ne t'accuse, on ne te soupçonnera même pas.

Le fermier laissa éclater un rire effrayant.

— La misérable que j'ai chassée, qui est partie, ira me dénoncer, répliqua-t-il sourdement.

— Jacques, s'écria Rouvenat frissonnant, ce que tu viens de dire est monstrueux!

Mellier eut un mouvement brusque des épaules.

— C'est son droit, reprit-il d'une voix creuse; j'ai tué son amant, elle se venge!!...

— Jacques, s'écria l'honnête serviteur indigné, en se redressant plein d'une superbe audace, c'est trop, c'est trop!... Tu as eu pour ta fille moins de pitié que pour un chien; tu l'as chassée, tu l'as maudite, maintenant tu l'insultes!... Je te savais irritable, emporté, violent, colère jusqu'à la frénésie, jusqu'à la rage, tu l'as été jusqu'à la férocité... Ah! malgré mon dévouement, malgré mon affection, j'ai peur aujourd'hui de te trouver odieux!...

L'éclair qui s'alluma dans les yeux du fermier s'éteignit aussitôt.

Cette fois Rouvenat le dominait. Il laissa tomber sa tête dans ses mains.

XI

Une visite matinale.

Rouvenat sortit de la chambre et descendit dans la grande salle.

Presque aussitôt la porte s'ouvrit et le tueur de loups entra dans la ferme.

Le brave homme paraissait exténué de fatigue.

— Bonjour, monsieur Pierre, dit-il se découvrant, comment vous portez-vous ce matin?

Le domestique avait déjà eu le temps de se composer un visage de bonne humeur.

— Très bien, ami Jean Renaud, très bien, comme un homme content de voir se préparer une belle journée de soleil pour nos foins.

— Il fera encore chaud tantôt tout de même, monsieur Pierre.

— Quel vent vous amène par ici de si bonne heure, Jean Renaud?

— Je suis allé déjà jusqu'à Frémicourt où j'avais une commission à faire, et en revenant, j'ai pris le chemin de la ferme: vous savez, l'habitude...

— C'est bien aimable à vous, mon cher Renaud, vous n'oubliez jamais vos amis.

— Si j'ai des défauts, monsieur Pierre, ce n'est pas celui de l'ingratitude.

— C'est vrai. Voulez-vous boire une petite goutte?

— Non, merci; il est encore trop matin, je ne prendrai rien.

— Qu'est-ce qu'on dit de bon à Frémicourt?

— Rien de bon, monsieur Pierre, au contraire.

Rouvenat ne put s'empêcher de tressaillir.

— Comment, au contraire; que voulez-vous dire? fit-il en jouant l'étonnement...

— Vous ne savez donc pas encore?...

— Quoi?

— La commune est en grande émotion.

— Qu'est-il donc arrivé?

— Oh! un grand malheur.

— Un incendie?

— Non, c'est plus affreux encore.

— Vous me'ffrayez, Jean Renaud.

— C'est vraiment épouvantable, monsieur Pierre.

— Enfin, qu'est-il arrivé?

— Un crime, monsieur Pierre.

— Un crime?

— Un crime abominable! Il a été commis pendant la nuit.

— A Frémicourt?

— Non, sur la route, à un quart d'heure d'ici, avant d'arriver au pont de Pierre.

— C'est affreux!

— Horrible, monsieur Pierre! Un pauvre jeune homme a été assassiné.

(A suivre).

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Chronique neuchâteloise.

⁂ *Neuchâtel.* — Suivant le programme annoncé, l'entrée de la nouvelle année a été saluée, à Neuchâtel, par le son des cloches et par les morceaux de musique et les chœurs de l'Orphéon et de la Musique militaire. Un grand nombre de personnes s'étaient donné rendez-vous sur la place de l'Hôtel-de-Ville pour assister à cette cérémonie, en dépit de la neige et d'une bise froide qui a quelque peu nui à l'illumination au gaz du balcon de l'Hôtel municipal.

— L'étang du Mail, couvert d'une belle glace bien balayée, a été fréquenté hier, dimanche, après midi, par un grand nombre d'élégantes patineuses et d'habiles patineurs.

⁂ *Neuchâtelois à l'étranger.* — Nous apprenons avec plaisir que M. Fritz DuBois, du Locle, licencié de l'Académie de Neuchâtel, vient d'obtenir après de brillants examens, à Paris, le brevet des études supérieures, diplôme de la Sorbonne.

⁂ *A propos de l'Exposition Moser.* — Le Conseil d'Etat a accordé, sous certaines conditions, une subvention de 250 fr. à la Société de géographie pour l'exposition de la collection de M. Moser. Au sujet de cette exhibition d'objets rapportés de l'Asie centrale, nous reproduisons les lignes suivantes adressées de Neuchâtel au *Courrier du Val de-Travers :*

«...Organisée sous les auspices de la Société de géographie et arrangée avec beaucoup de goût, elle a été annoncée avec force réclame et une grande habileté !... Il n'est pas question de prix d'entrée, la célèbre mention «entrée libre» ne se trouve pas davantage sur l'annonce. Mais comme il s'agit d'une exhibition patronnée par la Société de géographie, on se figure assez généralement que la vue des magnifiques échantillons rapportés par M. H. Moser, ne coûte que la peine de se déplacer ; on se rend donc en famille à l'ancien hôtel du Peyrou où l'on est reçu fort poliment par un caissier qui vous dit d'un ton gracieux : «C'est un franc ! »

» Comme il ne veut pas passer pour pingre, le *pater familias* tire son porte-monnaie d'où il sort le nombre de pièces de un franc nécessaire pour faire entrer sa *smala* et il jure, mais un peu tard, qu'il ne s'y laissera plus prendre.

» J'appelle ce procédé un truc fort habile ; d'aucuns jugeront peut-être autrement. »

⁂ *Fonctionnaires de l'Etat.* — Dans sa dernière séance le Conseil d'Etat a nommé les citoyens Chollet, Paul, 2e secrétaire du Département de justice, aux fonctions de secrétaire du Parquet, et Monnier, Charles, copiste au Tribunal cantonal, aux fonctions de 2e secrétaire du département de justice.

⁂ *Nominations militaires.* — Le Conseil d'Etat de Neuchâtel a nommé le premier lieutenant d'artillerie Dubied, Edouard, à Couvet, au grade de capitaine ; les lieutenants d'artillerie Tissot, Charles, au Locle, de Perregaux, Jean, à Neuchâtel, et Lardy, Paul, à Auvernier, au grade de 1er lieutenant ; le lieutenant Gicot, Maurice, au Landeron, au grade de 1er lieutenant d'artillerie de campagne.

— Nous apprenons que le Conseil d'Etat de Fribourg a promu au grade de 1er lieutenant de fusiliers : MM. Charles Guinchard, à Neuchâtel, et Louis Ducommun, au Locle.

⁂ *Bourses d'étudiants.* — Le Conseil d'Etat a accordé pour le 4e trimestre de 1886, 6 bourses et 2 demi-bourses à 8 étudiants de l'Académie, et 2 bourses à 2 élèves du Gymnase cantonal.

⁂ *Questions d'hygiène.* — Le Conseil d'Etat a accordé à M. le Dr Guillaume, pour l'enseignement pratique de l'hygiène, un local spécial dans le bâtiment académique de Neuchâtel.

Il a, en outre, adopté un règlement en 13 articles sur les mesures à prendre pour prévenir et arrêter l'extension des principales maladies contagieuses de l'enfance.

Chronique locale.

⁂ *Echos des fêtes de l'An.* — Il est de tradition, chez *l'Oncle* (à l'ancien Café Robert), de passer agréablement la soirée du 2 janvier de chaque année. Membres de l'*Union chorale,* amis vieux et jeunes se donnent rendez vous, et chants, déclamations, de se succéder sans autre interruption que les *bans* commandés et battus chaleureusement.

Il y a mieux encore. En faisant fête on a pensé aux déshérités et à soutenir une institution philanthropique qui s'attire de plus en plus la sympathie générale. Une collecte, faite séance tenante, a produit la jolie somme de fr. 34»10 à partager également entre le Comité des *Soupes scolaires* et la *Paternelle,* société de secours mutuels aux orphelins. Merci à tous les donateurs.

(Communiqué.)

⁂ *Poste de concierge du bâtiment des prisons.* — Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Frossard, Henri, sergent-major de gendarmerie, aux fonctions de concierge des prisons à la Chaux-de-Fonds.

Il lui a, en outre, accordé une pension annuelle de retraite de 900 fr.

⁂ *Bloqués par les neiges.* — Depuis vendredi matin jusqu'à hier au soir, dimanche, nous n'avons reçu aucune correspondance de France, pas même de Besançon.

Vendredi le train partant de la Chaux-de-Fonds à 3 h. 40 du soir, pour arriver à Besançon à 8 h. 07, a été pris dans les neiges entre Longemaison et Avoudrey.

Le même soir le train du Locle qui doit arriver à 6 h. 07, à la Chaux-de-Fonds est resté en détresse dans la neige accumulée sur la voie au-dessus du Verger. La grande locomotive du P.-L.-M. a dû porter secours et ramener en gare du Locle, les wagons, puis la locomotive. Une équipe d'ouvriers a travaillé pendant toute la nuit au déblaiement et ce n'est que samedi à 1 h. que la marche des trains a pu être reprise. Le dernier train de la Chaux-de-Fonds pour Neuchâtel, — qui arrive à 7 ½ h., — n'ayant pu partir à l'heure, n'est arrivé, vendredi soir qu'à minuit et quart.

Ce matin, lundi, le courrier de France de vendredi, samedi et dimanche nous est enfin arrivé.

⁂ *Nuit de Sylvestre.* — A minuit, — comme cela avait été annoncé, — la voix des cloches de nos différentes églises s'est fait entendre ; puis la *Fanfare Montagnarde* a exécuté quelques morceaux de circonstance sur la place de l'Hôtel-de-Ville illuminée par des feux de Bengale, alternant avec les fusées qui éclataient en l'air, irradiant le fond noir du ciel par des gerbes d'étoiles du plus bel effet. Pendant ce temps des collecteurs, armés de tirelires, circulaient parmi la foule ; mais nous ignorons à l'heure qu'il est quel a été le résultat de leur moisson.

⁂ *Fédération horlogère.* — Nous recevons la communication suivante :

« Les faiseurs de pendants, anneaux et couronnes, de la Chaux-de-Fonds, font savoir à tous les intéressés à cette partie, que dans une assemblée, tenue le jeudi 30 décembre 1886, entre patrons et ouvriers ils se sont constitués en société.

Le Comité provisoire. »

⁂ *Suppression des cartes de Nouvel an.* — A la liste déjà publiée nous devons ajouter le nom de M. le Dr Jeanneret, Chaux-de-Fonds.

Chronique de la bienfaisance.

Le Comité de la *Paternelle* a reçu, avec reconnaissance, fr. 12»50, produit d'une collecte faite au banquet de l'*Union Chorale,* le 31 décembre 1886. *(Communiqué.)*

Dernier Courrier.

Londres, 3 janvier. — Les restes des victimes du terrible accident arrivé dans la mine d'Hongton, près de Darfield, ont été réunis dans un endroit spécial.

Cinq des malheureux ouvriers ont été reconnus par leurs familles, dont il est difficile de dépeindre la désolation.

— M. Bernard Kelly, député de Donegal (Sud) est mort subitement à Mount-Charles, pendant une tournée qu'il faisait à ses électeurs.

M. Kelly, qui était secrétaire de la Ligue nationale à Donegal, était député depuis 1885.

Berlin, 2 janvier. — Les neiges viennent d'interrompre les communications en Silésie.

Paris, 3 janvier. — Concernant l'incendie du paquebot la *France* on reçoit de Fort-de-France la dépêche suivante :

« Les passagers de la *France* sont transbordés sur l'annexe de la Compagnie pour la Pointe-à-Pitre et Colon. Les valeurs sont sauvées.

» Le chargement est mis à terre. On effectuera ensuite les réparations provisoires pour permettre au steamer de se rendre sur lest à Saint-Nazaire. On évalue les dégâts de 5 à 600,000 fr. »

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Du 27 décembre 1886 au 2 janvier 1887.

(Recensement de la population en janvier 1886 *24,183 habitants.)*

Naissances.

Jeanne-Alice, fille de Daniel-Ernest Mathez, Bernois.
Mathilde, fille de Jules-Ami Jeanneret-Grosjean, Neuchâtelois.
Georges-Arnold, fils de Arnold Delaprès, Fribourgeois.
Frédéric, fils de Johannes Zaugg, Bernois.
Marguerite, fils de Jules Richard, Bernois.
Charles-Edmond, fils de Charles-Eugène Thiébaud, Neuchâtelois.
Hélène, fille de Moses Blum, Américain.
Mathilde, fils de Johann-Samuel Mathys, Bernois.
Jeanne-Léontine, fille de Paul-Florian Hemmler, Argovien.
Charles Gustave, fils de Charles-Jules Brandt, Neuchâtelois.
Juliette-Emma, fille de Jules-James Bourquin, Neuchâtelois.
Henri-Auguste, fils de Charles-Fritz Robert, Genevois.

Promesses de mariage.

Justin Boss, veuf de Caroline-Félicie née Zwahlen, faiseur de ressorts, et Elisabeth Mathys, polisseuse, les deux Neuchâtelois.
Gustave Verpillot, négociant, Neuchâtelois, et Adèle Zbinden, sans profession, Bernoise.
Victor-Arsène Saucy, horloger, et Caroline Glur, négociante, les deux Bernois.

Mariages civils.

Lorenzo Colombo, mineur, Italien, et Elisabeth Stucky, cuisinière, Bernoise.
Jean-Baptiste-Louis Dutertre, horloger, Français, et Bertha née Racine, veuve de Jules Frari, horlogère, Bernoise.
Charles-Ulysse Chopard, horloger Bernois, et Elisa-Bertha Meyer, horlogère, Zurichoise.
Arnold-Edmond Berger, horloger, et Maria Schlunegger, repasseuse en linge, les deux Bernois.

Décès.

16180 Marie-Henriette Bihler, née le 19 novembre 1886, Wurtembergeoise.
16181 Berchtold Germann, veuf de Elisabeth née Karlen, domestique, né le 31 mai 1828, Bernois.
16182 Henri-Alphonse Sandoz-Otheneret, né le 7 juillet 1884, Neuchâtelois.
16183 Johann-Ludwig Oswald, veuf de Anna-Maria née Scheidegg, tailleur, né le 30 avril 1852, Bernois.
16184 Henri-Virgile Blanc, époux de Marie-Elise née Touchon, cordonnier, né le 30 mars 1834, Neuchâtelois.
16185 Clarisse Strubin, née le 29 octobre 1885, Bâloise.

Résumé de l'année 1886 :

Naissances, 835. — Décès, 532. — Mariages, 230.

Parmi les produits odontalgiques réellement efficaces l'*Eau dentifrice anathérine du Dr Popp,* méd.-dentiste de la cour R. I. de Vienne, Bognersgasse, N° 2, occupe le premier rang. Cette eau dentifrice anathérine maintient sa réputation depuis plus de 30 ans : elle est expédiée par milliers de flacons dans toutes les parties du monde et prescrite par beaucoup de médecins dans toutes les maladies des dents et de la bouche. *La Poudre dentifrice, végétale,* du Dr J. G. Popp, est aussi très à recommander ; employée journellement pour nettoyer et conserver les dents, elle rend les meilleurs services. *La Pâte dentifrice anathérine* en petits pots de verre, ne contenant aucune matière nuisible à la santé, est un des meilleurs et des plus commodes spécifiques pour nettoyer les dents. *La Pâte dentifrice aromatique* du Dr Popp, 80 cent. le petit paquet est l'odontalgique le moins coûteux pour les soins de la bouche et des dents. Avec le *Plombage du Dr Popp* on plombe soi-même avec succès les dents creuses et cariées : il arrête la carie et empêche la décomposition des dents. Nous pouvons donc recommander en toute conscience les *Préparations anathérines* du Dr J. G. Popp, méd.-dent. de la cour R. I. de *Vienne (ville) Bognergasse,* N° 2, à quiconque tient à avoir une bouche et des dents saines.

Le *Savon aromatique végétal et médical* du Dr Popp est le meilleur savon de toilette et de santé. Par son emploi régulier, la peau obtient en peu de temps le velouté, la souplesse et la fraîcheur de la jeunesse. On trouve les produits si appréciés du Dr Popp dans toutes les pharmacies, magasins de parfumeries, drogueries et merceries fines. Le public est prié de n'accepter, comme véritables, que les produits portant le nom J. G. Popp, méd.-dent. de la cour R. I. à Vienne. I. Bognergasse, N° 2, et la marque de la fabrique légalement enregistrée.

Chaque soir L'IMPARTIAL est en vente au numéro, au magasin de tabacs et cigares de M. Perrier, Rue Léopold Robert, 43.

VENTE D'IMMEUBLES

Les héritiers de Monsieur et de Madame Frédéric-Olivier Othenin-Girard, voulant sortir d'indivision exposent en vente **de gré à gré,** les immeubles suivants :

I. **Un domaine,** situé aux **Joux-Derrières,** municipalité de la Chaux-de-Fonds, consistant en une maison rurale, avec jardin, verger, prés, pâturages et forêts. Le tout a une contenance de 182,780 m², et forme l'**article 1059,** plan folio 76, Nos 1 et 2, plan folio 77, Nos 8, 9, 10. 11 et 12, du **cadastre du territoire de la Chaux-de-Fonds.**

II. **Un bienfonds,** situé lieux dits **aux Eplatures et à la Combe-Greurin,** consistant en deux maisons, avec pavillon de jardin, jardins, prés, pâturages et forêts. — Cet immeuble a une contenance de 140,825 m², et forme les **articles 239 et 133.** Plan folio I, Nos 6, 7, 8, 9, 17, folio 2, No 1 ; folio 3, No 1, folio 12, Nos 19, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et folio 13, No 7, du **cadastre du territoire des Eplatures.**

Une partie de cet immeuble étant à proximité de la Chaux-de-Fonds et de la route cantonale pourrait être utilisée avantageusement pour sols à bâtir.

III. **Un bienfonds,** situé **au Foulet,** consistant en une maison rurale de construction récente, une écurie et des terres en nature de jardins, prés, pâturages et forêts.

Cet immeuble a une contenance de 256,356 m², et forme les **articles 134,** plan folio 58, Nos 1 et 2, folio 59, Nos 1, 2 et 3 du **cadastre du territoire des Eplatures** et **590,** plan folio 83, No 1, du **cadastre du territoire de la Sagne.**

IV. **Un bienfonds** situé au **Jean-Guy** et **aux Coulées,** consistant en une maison rurale avec remise et terres en nature jardin, prés, pâturages et forêts.

Ce domaine a une contenance de 170,556 m², et forme les **articles 135** et **136.** Plan folio 61, Nos 4, 5, 6, 7, 8, folio 67, No 1 et olio 74, No 10 du **cadastre du territoire des Eplatures.**

NB. *Les bois qui peuplent les immeubles sus désignés sont de toute beauté et peuvent être, en grande partie, exploités immédiatement.*

V. **Une maison** d'habitation, construite en pierres et bois située au **Locle, Verger,** No **395.**

VI. **Une dite,** située au même lieu, **Verger,** No **396.**

VII. **Une dite,** située au même lieu, **Verger,** No **397.**

Ces trois maisons forment l'**article 945 du cadastre du territoire du Locle** et ont droit de co-propriété à la source qui se trouve sur l'article 369.

Les amateurs qui veulent faire des offres pour l'un ou l'autre de ces immeubles devront les adresser d'ici au **15 février 1887 à M. A. Quartier, notaire, rue Fritz Courvoisier** No **9, à la Chaux-de-Fonds,** chez lequel ils peuvent prendre connaissance des conditions de vente.
10484 4

AVIS

M. Comaita, propriétaire, ayant encore plusieurs sols à bâtir, à proximité de la gare et aux environs immédiats de Chaux-de-Fonds, avise les personnes qui auraient l'intention de se faire bâtir une maison simple, ayant un appartement par étage, ou une « dite ouvrière, » qu'elles peuvent prendre connaissance des divers projets de constructions qui sont déposés au bureau de la gérance J. Comaïta, rue de la Paix, No 75.

L'entrepreneur qui se chargerait de la construction en bloc, assurera un travail soigné sous tous les rapports ; arrangements faciles et prix défiant toute concurrence. 10379-2

COMESTIBLES
CHARLES SEINET

Dès aujourd'hui, lièvre mariné, au détail. 6309-27

Une maison de la place demande, pour le 1er Janvier 1887,

un voyageur

connaissant la fabrication d'horlogerie, la comptabilité et les langues étrangères, spécialement l'Italien. — On exige de bonnes références et si possible des garanties.

S'adresser aux initiales **R. S. V.,** au au bureau de l'IMPARTIAL. 9669-11

Ecole du soir, pour apprentis.
— S'adresser à M. Jaquet, rue du Puits, **No 17.** 10562-3

AVIS IMPORTANT

LIQUIDATION

— pour cause de changement de commerce —

Au 1er étage 7, RUE FRITZ COURVOISIER, 7 Au 1er étage

Nouveautés pour robes pure laine et autres ; cachemire noir, soie pour robes, toilerie, cravates, foulards, lingerie, mercerie, etc. Tous ces articles sont de première fraîcheur.

Afin d'activer la vente, le tout sera vendu à des prix très bon marché. 10608 1

CAFÉ TORRÉFIÉ
(fèves entières)
Système perfectionné à air comprimé
DE
HERZER & RUOF
à Staad-Rorschach

Paquets de 125, 250 et 500 grammes.

Dépôts. — Chaux-de-Fonds : F. MARMET-ROTH. — ANTOINE WINTERFELD. — ADELINE NICOLET, rue du Parc. 8728-1

A L'INDUSTRIE NEUCHATELOISE
10, RUE LÉOPOLD-ROBERT, 10

Vu la saison avancée, tous les articles de laine, comme Pèlerines, Brassières, Bacheliques, Capots, Jupons, Caleçons, Gilets, etc., seront vendus avec une **forte réduction de prix.**

Capots laine, pour dames	depuis fr.	2»50
» » » fillettes	»	—»60
Châles » » dames	»	2»50
Camisoles vigogne, à taille	»	3»—
Jupons, laine, pour dames	»	4»—
Gants laine, castor, pour fillettes	»	—»30
Caleçoas, coton écru	»	—»75

Pour étrennes :
Très joli choix de gants de peau, plastrons, cravates, cols dames, cols d'enfants, etc. 10329-1

BAINS DE LA RONDE

Chambres chauffées
sans augmentation de prix.

9803-1

Le grand entrepôt de
Combustibles

à la gare, bureau **rue du Marché 8,** est au grand complet d'approvisionnement pour l'hiver, soit : véritable **anthracite, briquettes, houilles, coke cassé,** pour la fonte et le chauffage, **charbon au natron,** pour réchauds et repassage. **Service consciencieux et prompt. — Qualités supérieures garanties.** — Prix très avantageux. — Livré franco à domicile par la maison

Albert Kaufmann 7659-1

PELLES à neige, **pratiques,** emmanchées,
Piochards, Crampons nouveau système, Patins à courroies et autres, à lames d'acier. — Boîtes à outils et pour découper au bocfil. 10346-1
Grand choix d'étrennes utiles, lampes nouvelles, etc.

Au MAGASIN de FERS JEAN STRUBIN

SOCIETE D'AGRICULTURE
de la Chaux-de-Fonds

Le rapport présenté à l'assemblée générale du 15 Décembre dernier, constate la marche de plus en plus florissante de cette Société dont l'utilité et les services qu'elle rend aux agriculteurs sont appréciés par notre population tout entière.

Par ses efforts intelligents, elle est arrivée à développer d'une façon remarquable les richesses de notre sol en utilisant abondamment les précieuses ressources de nos engrais naturels et artificiels, et personne ne voudra contester les progrès marquants réalisés dans l'élevage du bétail et l'amélioration de nos races depuis quelques années.

A tous égards, elle mérite l'intérêt et la sympathie dont elle jouit ainsi que l'appui efficace de nos autorités cantonales et fédérales, car on peut dire hardiment que les faveurs budgétaires que nous espérons voir s'élargir de plus en plus, sont bien placées et d'un emploi des plus utiles et des plus judicieux.

La Société se réclame aussi vivement du public pour de nombreuses inscriptions de sociétaires, car pas plus que d'autres Sociétés, la nôtre n'échappe à la loi naturelle qui la décime chaque année par desdécès et des départs.

Les inscriptions peuvent se faire auprès du bureau, constitué comme suit pour l'année 1887.

MM. LOUIS GAILLARD, *président.*
MICHEL JACKY, *vice-président.*
GEORGES DUBOIS, *secrétaire.*
FRITZ SCHNEIDER, *vice-secrétaire.*
GUILLAUME NUSSLÉ, *caissier.*
JACOB STREIFF, *vice-caissier.*
CHARLES VIELLE, *archiviste.*

10518-3 **LE COMITÉ**

VENTE D'IMMEUBLES
à la Rue du Pont
=CHAUX-DE-FONDS=

Les héritiers d'Henri-Louis Matile exposent en vente, aux enchères publiques, par voie de minute, les immeubles désignés comme suit au cadastre de la Chaux-de-Fonds :

Article 779. Rue du Pont, bâtiments, dépendances et jardin de sept cent quatorze mètres carrés.

Limites : nord, 863, est 1485, sud, rue du Pont, ouest, ruelle publique.

Les deux bâtiments portent les Nos 15 et 17 de la rue du Pont, le premier est assuré pour 11,000 francs, il a un étage sur le rez-de chaussée, renferme deux appartements avec dépendances et le second est assuré pour 40,000 francs, avec 2 étages sur le rez-de-chaussée, renferme 6 appartements et dépendances.

Par leur belle situation, ces immeubles offrent un revenu assuré

La vente se fera d'abord en deux lots séparés, puis en bloc.

Les enchères auront lieu dans une passation publique tenue à l'Hôtel-de Ville de la Chaux-de-Fonds le **Mercredi 26 Janvier 1887,** dès 2 heures de l'après-midi ; à trois heures elles seront mises aux cinq minutes. L'adjudication ou le retrait du ou des immeubles sera prononcée dans l'heure qui suivra la clôture des enchères.

Pour visiter les immeubles s'adresser à M. Paul Léon Matile, rue du Pont No 15, et pour les conditions de la vente au notaire Jules Soguel, dépositaire du cahier des charges, rue de la Paix 19. 10508 3

Hôtel de l'Aigle
10000-1

Local à louer
pour déballages.

M. Fritz Robert, architecte, dispose de plusieurs **chésaux,** très bien placés pour constructions de tous prix, en dehors de ville, mais peu éloignés. 10496 3

Constructions industrielles

Cinq petites maisons de un étage sur le rez-de-chaussée, avec atelier pour tous genres de métiers, à niveau du sol, se construisant en 1887, les personnes disposées à en devenir acquéreur, sont priées de s'adresser chez MM. S. PITTET et L. REUTTER, architectes.

Position exceptionnelle au centre des affaires. Vastes dégagements. Prix modérés et facilités de payement. 10324 5

Lit complet OCCASION prix : **100** fr.
Rue Léopold Robert 50, 1er étage. 10120-1

AVIS

AUX

Propriétaires du Ressort Municipal

POUR LE

Recensement annuel pour 1887

Le recensement annuel de la population dans la circonscription municipale devant avoir lieu le Mardi 4 Janvier 1887, le Conseil municipal, à teneur des articles 8, 9 et 10 du Règlement sur la police des habitants, invite tous les propriétaires ou leurs représentants à mettre immédiatement *à jour les registres de leurs maisons* et à remplir correctement et complètement les feuilles de recensement qui leur seront délivrées, puis à attester l'exactitude de ces feuilles en y apposant leur signature.

Les rubriques: *Prix des locations, Professions, Enfants de six à seize ans, Pompiers, Vaccine, Chiens, et Assurances mobilière*, doivent être remplies conformément aux instructions suivantes:

Prix des locations. Le propriétaire inscrira, devant le nom de chaque locataire, le prix de la location d'une année de l'appartement, puis il fera l'addition du revenu total de la maison et en répétera le montant en toutes lettres.

Profession. Dans cette rubrique, le propriétaire désignera exactement la profession de chaque habitant adulte de sa maison. Pour ceux qui sont horlogers, il devra indiquer *spécialement* la partie de chacun d'eux. Les apprentis seront mentionnés de la même façon.

Enfants de six à seize ans, soit ceux nés dans les années 1871 à 1881. Si les enfants fréquentent les écoles publiques, le propriétaire écrira le « le numéro de la classe » en regard des noms de la rubrique à ce destiné. S'ils reçoivent une instruction particulière, il l'indiquera par la mention *Part.*

Pompiers. Pour les hommes qui sont incorporés dans les onze Compagnies de pompiers, le propriétaire inscrira en regard de leurs noms le numéro de la Compagnie à laquelle chacun d'eux appartient. Pour ceux qui font partie des autres corps du service de sûreté contre l'incendie, il l'indiquera par la lettre initiale de leur Compagnie.

Rubrique vaccine. Indiquer les enfants *non vaccinés* par 1.

Chiens. Comme la taxe sur les chiens forme un élément des recettes municipales, le propriétaire aura soin de remplir exactement cette rubrique en n'omettant aucun de ces animaux. Le contrôle sera sévère.

Assurance mobilière. Dans la rubrique *Mobilier assuré*, il y a lieu de répondre par oui ou par non en regard du nom de chaque chef de ménage. Cette indication est importante, puisqu'elle peut servir de base à diverses recherches statistiques.

Les rubriques 4 et 5 doivent rester en blanc.

Le Mardi 4 Janvier 1887, les feuilles seront retirées par les Agents du recensement qui pourront vérifier en même temps la tenue des registres des maisons. En conséquence, les propriétaires ou leurs représentants sont expressément invités à tenir ces feuilles prêtes pour cette date, et à mettre à la disposition de ces Agents les permis de séjour, les carnets d'habitation et, cas échéant, les baux de leurs locataires.

Chaux de-Fonds, le 16 Décembre 1886.

Au nom du Conseil municipal
Le Président,
Arnold GROSJEAN.
Le Secrétaire,
Fritz ROBERT-DUCOMMUN.

P. S. — La tenue régulière des registres de maisons est recommandée aux propriétaires et gérants d'immeubles. D'après la réglure des feuilles de recensement, le verso doit rester en blanc, si une seule page ne suffit pas, il faut réclamer une feuille supplémentaire au Bureau municipal. 10152-1

Constructions Ouvrières

La Société immobilière de la Chaux-de-Fonds, construisant le printemps prochain, au Boulevard de la Fontaine, cinq maisons ouvrières, les amateurs sont priés de s'adresser pour renseignements aux architectes: MM. LOUIS REUTTER, Serre 73, ou S. PITTET (bâtiment du Sapin). 10323-5

Cors aux pieds.

Le soussigné se recommande pour couper les cors chez lui et à domicile.

Ed. MANGOLD, coiffeur,
9264-1 Rue de la Serre 16.

SPÉCIALITÉ DE STORES

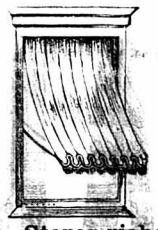

CHEZ

VICTOR WALSER

18, Rue des Terreaux, 18

CHAUX-DE-FONDS

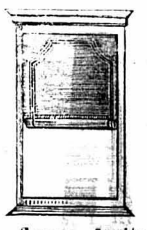

Stores riches et ordinaires, stores peints, sujets feuillages, fleurs, fruits, paysages, chasse et tous autres sujets de genre, pouvant être donnés comme **cadeau de Nouvel-An.**

Inscriptions sur stores de magasins, cafés et autres. — **Grand choix de coutils** bonne qualité pour stores. — **Coutil imperméable** avec ornements divers.

On se rend à domicile avec échantillons.

Travail soigné, prompte exécution, prix modérés. 10245-1

MEUBLES

3, RUE DE LA RONDE, 3

Le soussigné prévient sa nombreuse clientèle, ainsi que l'honorable public que ses Magasins sont au grand complet. — Choix immense.

Aperçu de quelques articles :

Lits complets,	à partir de	fr. *120*»—
Canapés	»	» *45*»—
Chaises	»	» *5*»—
Tables carrées	»	» *10*»—

Commodes, Secrétaires, Lavabos, Glaces, Lits en fer, Lits d'enfants, Divans mécaniques, Chaises longues, Fauteuils, Salons complets en velours et reps, Tables rondes et mi-lunes, Tables de nuit et à ouvrage, Plumes et Crins.

OCCASION : **Un PIANO usagé est à vendre,** à prix avantageux, faute de place. 7535 26

Se recommande, **R. MEYER.**

3, Rue de la Ronde, 3

GRAND CHOIX DE Surprises

Aux Dames et aux Demoiselles

Pour Noël et Nouvel-An

Employez toutes les **Friseuses Magiques** frisant instantanément sans feu et sans briser les cheveux. Prix: fr. 1»25 la boîte de quatre.

LE BIJOU DES DAMES

Fer de poche à friser les cheveux, se chauffant avec une simple allumette. Prix : Fr. 1«50. 10339-1

Chez ÉMILE PIROUÉ. — 5, Rue du 1er Mars, 5.

Société alimentaire

L'ABEILLE

Le Comité a l'avantage de porter à la connaissance des sociétaires, que le magasin est pourvu de tous les articles **d'épicerie**, fournitures d'écoles. — **Charcuterie,** telle que : Saucisses de la Béroéhe, jambonneaux, lard, côtelettes de porc. — Pommes de terre, oignons et carottes. — Toutes ces marchandises sont de première qualité.

Le Comité invite donc tous les Sociétaires à s'approvisionner au magasin, s'ils désirent contribuer à la prospérité de la Société

Le magasin est **rue Léopold Robert, 32 A.** Il est ouvert tous les jours de 8 heures du matin à 9 ½ heures du soir. 10181-2

LITHOGRAPHIE

commerciale, industrielle et artistique

Alfred DITISHEIM

13, Rue Daniel JeanRichard, 13

à LA CHAUX-DE-FONDS.

Autographie. Phototypie.

Photolithographie. 9950 6

UNION DE LONDRES A. D. 1714

H. 2287 Y. **Assurances sur la vie** 6001-6

Agence générale pour la Suisse : BERNE, rue fédérale. — Représentant : Monsieur **ALBERT DUCOMMUN,** officier de l'état-civil, à **La Chaux-de-Fonds.**

Inspecteur pour la Suisse française : **W. Lorch,** 15, Boulevard Plainpalais, **Genève.**

A L'OCCASION

des Fêtes de Noël et Nouvel-An

Dès ce jour on fera un **grand rabais** sur toutes les **confections d'hiver.** — Reçu pour cadeaux un beau choix **d'imperméables** nouveauté, depuis **fr. 10** et au-dessus. 10 44-1

Premier Mars 4. Henri Hauser. Premier Mars 4.

ALLIANCE EVANGELIQUE

Les réunions de prières de la **première semaine de Janvier** 1887, auront lieu comme suit :

Du **Lundi,** 3, au **Samedi,** 8, réunion à 8 heures et demie du soir, au Temple allemand.

Dimanche, 9, service de Ste-Cène, à 7 heures et demie au Temple indépendant.

Tous les chrétiens sont cordialement invités. 10549-1

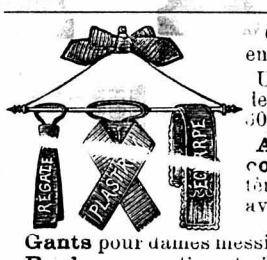

CRAVATES en tous genres.

Un choix complet de plastrons de 50 ct. à fr. 3»50.

Articles en tricot normal, système JAEGER très avantageux.

Gants pour dames messieurs et enfants.

Ruches, assortiment riche, de 10 ct. à fr. 2; et une grande quantité d'autres articles trop longs à détailler, à des prix réduits. Se recommande,

CHS STRATE 10344-1

10, Rue Fritz Courvoisier, 10.

9, Cave Rue Neuve, 9

Assortiment complet de vins fins en bouteilles, au détail et par paniers assortis.

Prix modérés.

Vin d'Asti en bouteilles, à fr. 2»-- la bout.

» » **ouvert . . . à » 1»50 le litre.**

CHAMPAGNES Mauler, Piper, Moët, Chandon. Vermouth Turin et ordinaire. Liqueurs fines. Vins de table rouges et blancs, de **50** à **80** centimes le litre. 10456-1

Dernières Nouveautés

au MAGASIN DE CIGARES

de M. Gustave BOLLE

— 6, RUE LÉOPOLD ROBERT, 6 —

Consistant en : boutons pour manchettes et devant de chemises, épingles, pour Messieurs, broches pour dames, boucles d'oreilles, etc, etc. Les ouvrages sont très remarquables par leur élégance et leur solidité. On se charge de faire des broches avec des écus de tir et des médailles.

A la même adresse **à vendre** à très bas prix un magnifique **assortiment de manchons, pelisses et manchettes en putois.** 10450-1

7925-27

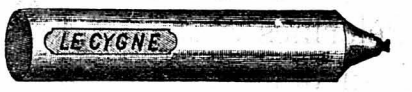

Bougies: **LE CYGNE**

NETTOYAGE complet de Literie

à LA VAPEUR

M. **Fritz GERTSCH** a l'avantage d'annoncer au public qu'il a transféré ses ateliers, 9548-22

10, rue du Collège, 10

La plume et l'édredon sont délivrés de toute odeur ou subtances nuisibles et provenant de la transpiration, de maladies ou de décès.

Lavage et renouvellement d'aberges et enfourrages. De nombreuses attestations sont a disposition. — Se recommande.

DÉBIT

de Vins d'Espagne

43, Rue de la Serre, 43

Grand choix de fruits: oranges, figues, raisins, amandes, noisettes, pistaches, grenades et noix de coco.

Le magasin de fruits se trouve au rez-de-chaussée.

Se recommande

10490-2 ***J. Bassegoda.***

ON OFFRE

A LOUER pour St-Georges 1887

un beau magasin, avec arrière-magasin et bureau, où se trouve actuellement la cave populaire.

S'adresser à M. D. ULLMO, rue du Collège 18. 10092-5

A LA CONFIANCE

Grands magasins de Nouveautés en tous genres

G. RONCO

11, Ancienne Poste, rue Léop^{d} Robert, 11

CHAUX-DE-FONDS

EXPOSITION D'ARTICLES, TELS QUE:

Mercerie

Nécessaires d'aiguilles anglaises, 150 aiguilles assorties . . . 2»50
Nécessaires d'aiguilles à coudre et à tricoter . . . . . 1»75
Nécessaires d'aiguilles à tricoter, comprenant 9 grandeurs . . 1»75
Boîtes de mercerie, contenant: chevillières, fil, aiguilles, épingles, dé, etc. . . 2»50
Grand choix **de boutons, fil à coudre, cordonnet, soie de toutes nuances, laines à tricoter, etc.**
Aiguilles le paquet de 25 à 0»05

Fourrure

Pèlerines depuis . . . 1»25
Manchons noir, doublés soie . . . . 3»—
Manchons noir, très-belle qualité . . . 5»—
Manchons en loutre . . 7»—
Manchons en skungs . 10»—
Manchons très-belle fourrure, jusqu'à . 25»—
Rotondes doublées, ventre de gris, belle qualité, col skungs, longueur 135 c/m. . . . . 69»—
Rotondes doublées, dos de gris, col skungs, long. 135 c/m 129»—
Cols officier noirs . . 1«20

Bonneterie

Châles russes 120 c/m . 6»25
Pointes chenille soie . . 3»75
Fanchons toutes nuances 1»25
Capots p^{r} dames et enfants, pour enfants depuis 1»80
Camisoles **Caleçons, bas, chaussettes en laine**, pour hommes, dames et enfants, toutes les grandeurs et à des prix très-bas.

Ganterie

Gants fourrés, jersey, pour dames . . . . . 0«50
Gants jersey, pour enfants . 0»50
Gants soie, bord fourrure, à ressorts . . . . . 2»25
Gants soie, pour soirée, longueur 6 boutons . . 1»80
Grand choix de gants de peau, glacé, Jersey, Tyrol, pour dames, hommes et enfants.

Parapluies

Parapluies satin de Chine, genre nouveau 3»—
Parapluies en laine et soie, très belle qualité, pour enfants. . . . . 4»75
Parapluies nouveauté, avec cannes élégant^{es} pour dames . . . . . 5»25
Parapluies haute nouveauté, pour dames et messieurs, de tous les prix jusqu'à . . . . . 30»—

Lingerie

Bonnets de matin, dentelle, depuis . . . . 2»—
Bonnet de matin, parisien . 5»—
Plastron jolie nouveauté . 2»—
Plastron dentelle . . . 6»—
Serviteur en toile très finement brodées, avec manchettes . . . . . 3»50
Grand choix de chemises p^{r} hommes, depuis . . . . . 4»—
Mouchoirs coton, à bord, la douzaine . 1»25
Mouchoirs coton blanc, la douzaine . 1»25
Mouchoirs fil blanc, la douzaine . . 5»50
Mouchoirs coton, à bord, initiales, la dz. 3»50
Boîtes contenant 6 ruches 1»—

Layette

Douillette doublée . . 10»—
Douillette grand manteau ouaté, à col . 20»—
Capotes d'enfant, blanches et couleur . . . 2»75
Brassières en laine . . 1»50
Bavettes. . . . . 0»20
Langes de flanelle . . . 4»50
Robes de Baptême, brodées, depuis . . . . 6»75
Robes de Baptême en molleton, pluché. . . . 7»50
G^{d} manteau en molleton blanc, pluché, pour enfants . . . . 12»50

Jupons et Tabliers

Jupons feutre . . . 3»80
Jupons drap. . . . 7»—
Jupons nouveauté 9»—
Jupons doublé . . 12»—
Jupons jusqu'à . . 25»—
Tabliers orléans . . . 1»—
Tabliers orléans, 1re qual. 1»75
Tabliers soie . . . . 6»50
Tabliers soie, richement garnis, jusqu'à 20»—

Tapis

Descentes de lit, moquette bouclée . . . 3»—
Descentes de lit, moquette velours . . . 4»50
Descentes de lit, moquette velours, 1re qual. 7»50
Descentes de lit, moquette velours, 1re ql., plus grandes . . . . . 12»—
Bel assortiment **de carpettes** de toutes grandeurs jusqu'à 3 mètres sur 4 mètres.
Grand choix **de tapis** au mètre, en ficelle, laine et moquette.

Ruches
Ruches

Un très grand nombre d'objets utiles, articles de Paris, de Vienne et du Japon, au choix, à 2, 3, 4 et 5 Francs

RAYONS DE TISSUS POUR ROBES

9813-2

Robes de 6 mètres, étoffe lourde, pure laine, largeur 105 c/m, la coupe . . . . . fr. **7.50**
Robes » 6 » jolie nouveauté, brochée. » 100 c/m, » » . . . . . » **6.—**
Robes » 6 » étoffe forte . . . . . » 100 c/m, » » . . . . . » **9.—**
Robes » 6 » mérinos noir, pure laine, » 100 c/m, » » . . . . . » **7.50**

Grand assortiment de couvertures de voyage, de lit, etc.

SOIERIE

Surah, tout soie, toutes nuances, très-belle qualité, largeur 53 c/m . . . fr. **4.25** le mètre.
Foulards blancs et en couleur, tout soie, depuis . . . . . » **0.50** la pièce.

Escompte 3 % au comptant.

Brasserie HAUERT
12, RUE DE LA SERRE, 12

Mardi, 4 janvier 1887
dès 7 heures du soir 20-3

CONCERT
DONNÉ PAR
l'orchestre des frères Pfeiffer.

Café du LÉMAN
25, Rue Jaquet-Droz, 25

Aujourd'hui lundi

CONCERT
DONNÉ PAR 23 3
la troupe Ormidas
deux dames et 2 messieurs

Attention

Le fabricant de montres remontoirs, métal, dans les numéros 76,253, mouvements adoucis au cabron d'émeri, vis finies bleues, cadrans genre anglais, aig. poires bleues, est prié de déposer son adresse au bureau de l'IMPARTIAL. 18 3

M. LABHARDT, dentiste,
a repris ses consultations. 6 3

La Mannheim
Compagnie d'assurance contre les risques de transport.

Autorisée par le Conseil fédéral.

Capital social. . . . . fr. 7,500,000»—
Fonds de réserve . . . » 750,000»—
Primes réduites -- Prompt règlement en cas de sinistre.

Agent général pour le canton de Neuchâtel :
M. Albert DUCOMMUN, Promenade 3
à la Chaux-de-Fonds. 8458-4

HERNIES (Efforts)

Paiement un an **après guérison** constatée. - Maison CH. HELVIG, breveté ; deux médailles d'or. — Ecrire à **Edouard Helvig fils, seul successeur,** à **Blâmont** (Meurthe), France. 8678-44

— AVIS —

Erreur a été faite, sur le N° du 14 courant, le soussigné déclare que son fils Arnold, lui seul, ainsi que sa femme ont le droit d'acquitter sur les factures.
10259 2 **Ulrich Fotsch**

Boîtes argentées et dorées

RÉARGENTURE DE COUVERTS DE TABLE

M. **Auguste BARBEY,** argenteur et doreur sur **métaux,** rue des Terreaux 9, Chaux de-Fonds, se charge de la remise à neuf, soit de la réargenture des services argentés dits **Ruolz,** ainsi que de tous autres objets. Bijouterie.

Boîtes argentées et dorées

Boîtes or bas remises de couleur. Galonnage. Lunettes, Anneaux, Couronnes et Pendants. — **Mise en couleur de cuvettes pour Graveurs et Polisseuses.** – Mouvements, roues, grenés dorés.

Ouvrage solide et soigneusement fait. — Exécution prompte.

Argenture — Dorure

9 — Rue des Terreaux — 9

Mme Marie VULLIET
43, Rue de la Serre, 43

Mercerie au complet. — Laines à tricoter, en bonne qualité et à bas prix. — Tapisseries. — Belles laines terneaux assorties ; laines perses, etc.

Beau choix de lainages.

Avec des marchandises de grande fraîcheur, des prix très modiques, et le désir de satisfaire toutes les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, Mme VULLIET espère sur de nombreuses visites. 9559 2

CACAO SOLUBLE
Suchard
EXCELLENTE QUALITÉ. PRÉPARATION INSTANTANÉE.

Une demoiselle ayant déjà servi dans un magasin pendant deux ans, cherche, de suite, une bonne place dans un magasin quelconque. — S'adresser chez M. Jean Weber, négociant, rue Fritz Courvoisier 4, Chaux-de-Fonds. 14-3

Un commis ayant voyagé pendant longtemps pour l'horlogerie, cherche une place de comptable. Il connaît la comptabilité en partie double et les 3 langues nationales. — Bonnes références.

Offres franco à l'agence HAASENSTEIN et VOGLER à La Chaux-de-Fonds, sous **H. 239 Ch.** 10312-1

On demande de suite, une personne disposant de quelques heures dans la matinée pour aider dans un ménage. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 2me étage. 21-3

Régleuse. On demande une assujettie régleuse. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3-3

Apprenti commis. **On demande de suite un jeune homme ayant bonne instruction et belle écriture comme apprenti de bureau. Bonnes conditions.**

S'adresser à MM. Georges Matile et Cie, rue du Parc 52. 22-3

Commissionnaire. On demande de suite un jeune homme de 16 à 17 ans, pour commissionnaire. — S'adresser rue de la Serre 20, au 2me étage. 1-3

Servante. On demande de suite une bonne servante, sachant faire un ménage et munie de bons certificats. S'adresser place Neuve, 2, au deuxième étage. 5-3

Faiseur de secrets. On demande de suite un bon ouvrier faiseur de secrets pour l'argent. — S'adresser à Monsieur Fasnacht, faiseur de secrets, au Crêt du Locle. 8-3

Servante. On demande de suite une bonne servante. — A la même adresse, on offre à remettre une belle chambre meublée à deux fenêtres. — S'adresser rue du Progrès 17, au rez-de-chaussée, à gauche. 10-3

Polisseuse. On demande de suite une ouvrière polisseuse de cuvettes. — S'adresser chez M. Jn Kohler, Gibraltar N° 4. 13-3

Commis. **On demande, de suite, pour un bureau, un jeune homme actif et intelligent, connaissant la comptabilité. Il serait aussi occupé à divers autres travaux. — Adresser les offres par écrit, avec références, au bureau de l'IMPARTIAL.** 10611-2

Acheveur. On demande un bon acheveur ayant l'habitude des petits remontoirs or. Inutile de se présener sans preuves de capacités et références de premier ordre à disposition. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 10597-2

On demande de suite, une bonne ouvrière **doreuse** de roues. S'adresser chez Mme Robert, rue des Terreaux 9. 10612-2

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse de boîtes pour l'or et l'argent. — S'adresser chez M. Eugène Ællen, faiseur de secrets, rue de l'Arsenal, Chaux-de-Fonds. 10799-2

Ressorts. Un contremaître est demandé. Bonne rétribution. — S'adr. rue du Manège 19. 10572 2

Polisseuse. Dans un atelier de la localité, on demande de suite une bonne polisseuse de fonds. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 10600 2

Apprenti. Une maison d'horlogerie de notre ville demande un apprenti pour la partie commerciale.

Adresser les offres case **479.** 10543 2

On demande un jeune garçon de bonne conduite pour lui apprendre les emboîtages. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 10546 2

Graveur. On demande un assujetti graveur d'ornements, auquel on enseignerait la partie à fond. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 10565-2

M. Bernard Kæmpf, rue **Fritz Courvoisier 18,** demande de suite une personne de toute confiance, travaillant à l'établi. 10558-1

Appartement. **A louer, Place-d'Armes 12A, un beau logement de 4 pièces, avec corridor fermé. Gaz et téléphone.** 17-3

Appartement. A louer pour St Georges 1887, un appartement de 3 pièces, avec cuisine et dépendances et un petit magasin. — S'adreser au bureau de l'IMPARTIAL. 25-3

Chambre. A louer de suite ane grande chambre non meublée avec fenêtre jumelle et établi. — S'adresser rue du Parc 64, 1er étage, à gauche. 24-3

Cabinet. A louer de suite un beau cabinet bien meublé à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Industrie 14, au premier étage. 2 3

Chambre. A remettre pour le 15 janvier, une chambre meublée, à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Arsenal 11. 7-3

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée indépendante. — S'adresser rue de Bel Air N° 11, au 3me étage. 11 3

Appartement. A louer pour St-Georges prochaine, un appartement de 5 pièces, 1er étage, 700 francs grande remise, très grandes caves, grand jardin, soleil levant. — Plus un appartement de 2 pièces, 400 francs, soleil levant, jardin. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 10545-11

Magasin. A remettre pour St-Georges prochaine, **un beau et vaste magasin, ainsi qu'un appartement de 3 pièces et dépendances,** le tout situé au ceutre des affaires. — S'adresser chez M. J.-G. HEES, boulanger, rue de la Balance 14. 10544-2

A louer pour St-Georges 1887, la maison 1, rue du Progrès, 1, contenant au rez-de-chaussée, des ateliers, actuellement exploités par Mme veuve Bolliger, pour la serrurerie et la fabrication de coffre-forts ; au 1er étage, des appartements et toutes les dépendances qui s'y rapportent ; dégagements, jardin.

Les ateliers peuvent convenir pour n'importe quelle profession et au besoin ils peuvent être séparés. — S'adresser rue de la Demoiselle 4, au premier étage. 10366 3

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée indépendante et au soleil levant. — S'adresser rue de la Serre 37, au rez-de-chaussée. 10621-2

Chambre. A louer une chambre meublée, indépendante, et située au soleil, près du nouvel Hôtel des Postes. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10596-2

Chambre. A remettre pour le 1er janvier, une chambre indépendante, meublée, à un ou deux messieurs. S'adresser rue du Progrès 107, au 2me étage. 10547 2

Chambre. A louer de suite, une belle petite chambre, non meublée. S'adresser rue des Fleurs 11, au 3me étage, à droite. 10564-2

A remettre, Charrière 4, un logement de **3 pièces, 500 fr.,** pour le 4 décembre 1886. S'adresser chez M. Jules Soguel, notaire. 9498 16

A remettre pour **St-Georges 1887, UNE CAVE,** rue Léopold Robert 54. — S'adresser chez le notaire JULES SOGUEL. 10240 7

A remettre pour de suite ou plus tard, **un atelier** dans la maison rue de la **Demoiselle 57.** — S'adresser chez le notaire Jules Soguel. 10238-7

Appartement. A remettre de suite, si on le désire, ou pour une époque rapprochée, un appartement entièrement remis à neuf.

A la même adresse **on demande** un **appartement** de 3 pièces ou 2 avec alcôve, au soleil, et au centre du village. — S'adresser à M. L. MATHEY JUNOD, rue Fritz Courvoisier 36, au 2me étage. 10427-1

Chambre. On demande à louer de suite, une chambre non meublée, située dans les rues de la Serre ou rue du Parc. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 9-3

Chambre. On demande à louer de suite une belle et grande chambre bien meublée, indépendante et au soleil.

Déposer les offres au bureau de l'IMPARTIAL. 10573-2

On demande à louer pour la St-Georges, un logement de 4 pièces, au rez-de-chaussée et si possible près de la Gare. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 10540 1

On demande à acheter d'occasion, **un lapidaire,** de préférence avec brosse. — **On demande** aussi un **apprenti** ou un **assujetti graveur.** — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 19-3

Canaris hollandais, véritable race et bons chanteurs, sont à vendre. — S'adresser rue du Parc 37, au 2me étage. 10548-2

A vendre une **commode,** une armoire et une table ronde. S'adresser rue du Collège 27A. 16-3

A vendre **un établi** de polisseuse de boîtes, avec la roue et quelques outils ; plus un petit **potager** en fer, en bon état. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 21A, au rez-de-chaussée. 10001-2

On offre à vendre un **coffre en fer,** avec serrure système coffre-fort, d'après les dimensions suivantes : hauteur 64 c/m. largeur, 83 c/m. profondeur, 84 c/m. mesure du vide intérieur. — S'adresser à Mme veuve Bolliger, rue du Progrès 1. 9900-3

Trouvé dans les rues du village une boîte argent. La réclamer contre désignation et aux conditions d'usage au bureau de l'IMPARTIAL. 4-3

Perdu jeudi, depuis le Temple allemand sur la Place du Marché et en passant par la rue du 1er Mars une montre or, remontoir, 13 lignes, lépine. La rapporter contre bonne récompense au bureau de l'IMPARTIAL. 10624-2

Perdu. Il a été perdu vendredi 24 courant, dans la rue Léopold Robert, un **billet de banque** de cinquante francs.

Le rapporter au bureau de l'IMPARTIAE, contre très bonne récompense. 10495-2

Monsieur et Madame ALPHONSE SANDOZ, et leurs familles remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur cher enfant. 15-1

La Chaux-de-Fonds, le 3 Janvier 1887.

Les membres de la Société fédérale de Gymnastique **« L'Abeille »** sont avisés de la perte sensible que vient d'éprouver **M. Emile Leuthold,** leur collègue, en la personne de son cher frère

Jean Leuthold

enlevé à l'affection de sa famille à la suite d'un triste accident.

La Société s'associe vivement à leur profonde douleur.

L'enterrement aura lieu **Mardi 4** courant, à Meiringen (Berne). 26-3

Monsieur et Madame EMILE LEUTHOLD, et leurs familles font part à leurs amis et connaissances du deuil qui vient de les frapper en la personne de leur cher frère

Monsieur Jean Leuthold

que Dieu a rappelé à Lui à Meiringen le 2 janvier, à l'âge de 18 ans, à la suite d'un bien triste accident. 12-1

Chaux-de-Fonds, le 3 janvier 1887.

Municipalité de la Chaux-de-Fonds.

Article 31 du Règlement de Police :

Les ordures ménagères et les cendres devront être recueillies dans des *Caisses en métal et en bon état*, munies d'un couvercle et portant les initiales du propriétaire. Ces caisses seront déposées chaque matin sur le terre-plein du trottoir, aux heures fixées par l'Administration, les caisses vides devront être rentrées immédiatement par leurs propriétaires, sous peine d'amende ou de confiscation.

De plus, il est formellement interdit de se servir d'autres caisses que celles en métal. Les caisses en bois, paniers, cartons, etc., contenant des cendres et ordures ménagères seront confisquées et leurs propriétaires mis à l'amende.

Chaux-de-Fonds, le 30 décembre 1886.

10593 2 **Conseil municipal.**

Municipalité de la Chaux-de-Fonds

Le Conseil Municipal, pour se conformer à une décision du Conseil Général, met en vente de gré à gré sur la mise à prix de fr. 800, un bâtiment servant de buanderie, situé à la rue du Four, dont il porte le N° 2A et inscrit au cadastre comme suit : Plan folio 11. N°s 95.

Article 1418.

Les offres peuvent être adressées jusqu'au 15 Janvier 1887 au Bureau des Travaux Publics, Hôtel des Postes. 10192 2

Chaux de-Fonds, le 15 Décembre 1886.

Sculpture et Marbrerie.

Le soussigné a l'avantage d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir à **St-Aubin** un atelier de sculpture et marbrerie, et qu'il est en mesure dès aujourd'hui de se charger de toutes les commandes concernant son métier et aux prix les plus modérés ; monuments funéraires, fournitures et pose de cheminées en marbre de toutes provenances, garnies ou non ; marbres pour garnitures de lavabos, boucheries, charcuteries, etc., à des prix spéciaux.

Se recommande **Dupuis-Bonneau.**

A la même adresse, on demande un apprenti. 10604-4

Immeuble à vendre

A vendre un immeuble se composant de deux maisons, situé dans une belle position du village de la Chaux-de-Fonds ; soleil et abords faciles ; dépendances agréables.— Rapport assuré. — Prix exceptionnel et facilités de paiement.

Les deux maisons pourraient se vendre séparément.

S'adresser pour de plus amples renseignements à M. Auguste Jaquet, notaire, à La Chaux-de-Fonds. 10461-3

-En Liquidation-

A PRIX RÉDUIT :

Madère vieux, à fr. **1»50** la bouteille, verre perdu. — **Alicante.** — **Eau de cerises de Schwytz,** garantie pure, à fr. **2»25** le litre, verre perdu.

Cognac, absinthe blanche, cumin, genièvre, gentiane, etc.

S'adresser à M. L. Mathey-Junod, rue Fritz Courvoisier 36, deuxième étage, à gauche. 10426 1

ATTENTION

Chez M. **Weill-Blum**, rue Fritz-Courvoisier 7, on achète, dès ce jour, tous les

Cuirs de bestiaux

10605 1

AVIS

Les cafés grillés de la maison Simonin et Cie, à Nyon (Vaud), sans contredit les meilleurs, se trouvont dans toutes les bonnes épiceries. La maison demande un représentant pour le canton de Neuchâtel, offrant des garanties suffisantes. 10467-4

-Adolphe WEBER-HUMBERT-

16, RUE DU PARC, 16

RÉGULATEURS

GARANTIS SUR FACTURE

à ressorts et à poids. — SONNERIES à quarts et répétitions.

PRIX RÉDUITS 10609-1

1883. — Diplôme à l'Exposition Nationale de Zurich. — 1883.

Nouvel Enduit suisse

de M. HOTZ, (Zurich)

Pour la PRÉSERVATION de la CHAUSSURE et des HARNAIS

Mixture formée uniquement de cires et graisses purifiées ; rendant le cuir souple et imperméable. Produit supérieur à tout ce qui a été offert jusqu'à ce jour. — Le seul enduit qui permette de donner au cuir le même brillant que le cirage.

Se vend en boîtes de 60 centimes et 1 franc.

Dépôt exclusif pour la Chaux-de-Fonds : Au **Magasin d'Epicerie BHEND, 74, Rue du Parc, 74.** 10369 2

PALAIS ROUGEMONT, à NEUCHATEL

EXPOSITION

Organisée par la Société Neuchâteloise de Géographie

des Collections de M. H. MOSER 10101-2

ASIE CENTRALE

Armes, Bijoux, Bronzes, Tissus, Harnachements, Photographies, etc.

Ouverte du 14 Décembre au 9 Janvier, tous les jours de 9 à 4 heures.

Immeuble à vendre.

A vendre à La Chaux-de-Fonds, dans une belle position, une petite maison, bien exposée au soleil, avec une belle petite écurie, remises et dépendances, bon rapport et facilités de paiement.

Pour tous autres renseignements s'adresser à M. Auguste Jaquet, notaire, à Chaux-de-Fonds. 10462-3

- Avis important -

Tous les fabricants d'horlogerie, négociants et courtiers en horlogerie, ou en fournitures sont convoqués pour

MARDI 4 JANVIER 1887

à 8 heures précises du soir, à l'Amphithéâtre du Collège primaire.

Ordre du Jour :

Discussion des statuts et création de la Société. 10523 1

LOTERIE DU CLUB des AMIS de la COURSE

Des billets au prix de **50 centimes** sont en vente : au local du club, café Mauley, dans les magasins de tabacs et cigares, au bureau de l'Impartial, ainsi que dans divers établissements de la localité.

Aux Eplatures, chez M. Albin Droz, et **A Delémont, cafetiers.**

Le tirage aura lieu le 17 Janvier 1887. 18571-2

L'AGENCE DE

Prêts sur Gages

Schneider-Ebi

Autorisée par l'État, est toujours située

Rue du PREMIER MARS, 12a

On traite aussi par correspondance.

Discrétion absolue. 10581-3

A LOUER pour St-Georges 1887

un grand appartement, avec corridor, composé de quatre pièces, deux alcôves et dépendances, situé rue Léopold Robert près de la Gare. — S'adresser à M. Pierre-Oscar Dubois, Charrière 2. 10229 3

VIEUX VINS BOUCHÉS

Neuchâtel blanc, Bordeaux, Beaujolais et Mâcon. – Prix très-modiques. 10539-1

Épicerie Wælti, rue du Puits 21.

MAISONS BON MARCHÉ

Plusieurs petites maisons de un étage sur le rez-de-chaussée, en projet de construction pour l'année 1887, sont offertes aux amateurs. Situation magnifique. Vastes dégagements. Prix exceptionnellement avantageux. Facilité de payement.

S'adresser à M. A. Stark, architecte-entrepreneur. 10368 3

TEINTURE LYONNAISE

Hôtel du Guillaume Tell.

Le soussigné avise l'honorable public qu'à partir d'aujourd'hui il a repris la Teinture lyonnaise qui dornavant sera desservie avec soin et promptitude. Nettoyage de gants en 12 heures. Dépôts de spécialité de benzine. Il a en outre un choix magnifique de laines, robes et jupons pour enfants, guêtres, mantelets, etc. Riches tabliers brodés et autres Broderies de St-Gall. Descentes de peaux de moutons, le tout à des prix exceptionnels.

Il se recommande à la bienveillance du public, l'assurant que tous ses efforts tendront à mériter la confiance qu'il sollicite.

A. Mercier.

10246-1

BOIS SEC et TOURBE

GROS ET DÉTAIL

M. Henri Ummel, Boulevard de la Gare, maison Douillot, offre à vendre du bois sec, livré devant le domicile des clients, à raison de 50 fr. la toise de foyard, et 40 fr. la toise de sapin, mesurage garanti (4 stères), **ou livré payable au comptant, franco coupé et entassé au bûcher,** à raison de 60 fr. la toise de foyard, qui rend 52 sacs. ½ toise, 30 fr., 26 sacs ; — ¼ de toise, 15 fr., 13 sacs ; — ⅛ de toise, 7 fr. 50, 6 ½ sacs, et au plus petit détail, 1 fr. 20 le sac.

Bois de sapin, 48 fr. la toise qui rend 52 sacs ; — ½ toise, 24 fr., 26 sacs ; — ¼ de toise, 12 fr., 13 sacs ; — ⅛ de toise, 6 fr. 6 ½ sacs ; et au plus petit détail, 1 fr. le sac. — **Les sacs ayant tous une longueur et une largeur égales de 75 centimètres.** 6551-5

Adresser les commandes chez M. Henri Ummel, ou au magasin de fers de M. Guillaume Nusslé, rue Léopold Robert 3.

Téléphone

THÉATRE de la Chaux-de-Fonds

TROUPE DE LAUSANNE

sous la **Direction de M. GAUGIRAN** (2e année)

MARDI 4 JANVIER 1887

Bureau, 7 ½ heures. Rideau, 8 ¼ heures.

Une seule représentation

du grand succès du Théâtre du Vaudeville avec le concours de

Mme **Adrienne Chery,** artiste du gymnase

M. **Gaugiran,** artiste du Théâtre la Gaîté et du Vaudeville.

CLARA-SOLEIL

Comédie en 3 actes

de MM. E. Gondinet et de Kerdrel

Vu son importance, cette pièce sera jouée seule.

PRIX DES PLACES :

Balcons, fr. 3»—. — Premières, fr. 2»50. Stalles, fr. 2»— — Parterre et Secondes, fr. 1»25. — Troisièmes, fr. —»75.

Dépôts des billets : M. Léopold Beck ; M. Sagne, Casino ; Mme Sagne, Balance 2, et le soir à la porte du théâtre. 10606-1

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION

pour La Chaux-de-Fonds

Dans sa séance de ce jour le Conseil d'Administration a procédé au tirage au sort de vingt-neuf obligations de l'emprunt du **1 Janvier 1878, 3e série.**

Les titres sortis, portent les Nos 264, 269, 275, 282, 288, 308, 325, 331, 337, 341, 342, 354, 359, 361, 369, 379, 598, 407, 411, 416, 430, 432, 436, 462, 464, 492, 505, 506, et 525.

Ces titres seront remboursés **le 30 Juin 1887** à la Caisse de la Société, rue Fritz Courvoisier n° 9, et ils cesseront de porter intérêts dès la dite date du 30 juin 1887. 10407-2

Chaque obligation devra être accompagnée des coupons non échus.

Chaux-de-Fonds, le 22 Décembre 1886

Le Conseil d'Administration.

AVIS

Les clients de la Boucherie Sociale, qui payent au comptant, sont priés de présenter sans retard leurs carnets aux bureaux des deux débits, rue de la Ronde ou rue du Parc, pour les faire additionner et porter les montants aux registres d'inscriptions, afin de préparer la répartition des bénéfices de 1886, qui aura lieu au courant du mois de février prochain.

Chaux-de-Fonds, le 1er Janvier 1887.

LE COMITÉ

10566-2 **de la Boucherie Sociale.**

A la

Charcuterie ZÉLIM JACOT

5, Rue de la Demoiselle, 5

il y aura toujours du beau veau au même prix que sur le marché. Bonne charcuterie. Choucroûte, sourièbe, à 30 cent. le kilog. — Il se recommande à sa bonne clientèle et au public en général. 10584-2

Tableaux

à L'HUILE

EAUX-FORTES

Cadres riches et ordinaires

10166-1

Hutmacher-Schalch

9, Rue Neuve, 9

LA CAISSE DE

PRÊTS SUR GAGES

Rue du Parc 28

est ouverte tous les jours de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 8 heures ; le dimanche de 9 à 11 heures du matin. 2560-1

L'entrée est par derrière.